DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le mardi 4 novembre 2025

Mayotte à l'épreuve du cyclone Chido : Quels enseignements ? Quelles réponses ?

Le Département de Mayotte annonce la tenue d'un **colloque international** intitulé « ***Mayotte à l'épreuve du cyclone Chido : Quels enseignements ? Quelles réponses ?*** », les **15 et 16 décembre 2025** à l'Hémicycle Younoussa Bamana.

Cet événement d'envergure, porté par le Département de Mayotte, est placé sous la coordination de Thomas M'SAÏDIÉ, Maître de conférences HDR en droit public, à qui a été confiée la mission d'en assurer l'organisation scientifique.

Cette rencontre réunira des experts de haut niveau venus de Mayotte, de l'Hexagone, des Antilles, de la Guyane, de La Réunion, d'Italie et d'Espagne. Chercheurs, magistrats, avocats, universitaires, écologues, économistes et sociologues confronteront leurs analyses pour dégager des pistes concrètes de résilience territoriale.

Les catastrophes climatiques successives qu'ont constituées le cyclone Chido (décembre 2024) et la tempête Dikeledi (janvier 2025) ont révélé avec force les fragilités structurelles du territoire : infrastructures, habitat, accès à l'eau, santé, aménagement du territoire. Ce colloque se veut une réponse scientifique et politique à ces constats, en proposant une réflexion pluridisciplinaire sur la refondation durable de Mayotte.

Les échanges permettront notamment d'analyser les grands textes législatifs récents, tels que la loi d'urgence du 24 février 2025 et la loi de programmation pour la refondation de Mayotte du 11 août 2025, afin d'évaluer leur portée réelle et leur cohérence dans une stratégie de long terme.

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le mardi 4 novembre 2025

En mobilisant le droit comme levier de reconstruction et en confrontant les expériences d'autres territoires insulaires, ce colloque vise à transformer la crise en opportunité de développement réfléchi, à la fois juridique, économique et écologique.

Le Département de Mayotte invite l'ensemble des médias à assurer une couverture de cet événement majeur et à relayer les débats et conclusions qui en émergeront, afin de favoriser une appropriation collective des pistes de refondation.

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr